

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	16 (1970)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	Le trentième anniversaire de l'internement des troupes franco-polonaises : les français se souviennent et témoignent leur reconnaissance à ceux qui les ont accueillis
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848865">https://doi.org/10.5169/seals-848865</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Le trentième anniversaire  
de l'internement  
des troupes  
franco-polonaises  
Les Français  
se souviennent  
et témoignent  
leur reconnaissance  
à ceux  
qui les ont accueillis**

C'est avec une ferveur extrême et animés de sentiments de reconnaissance sincères et profonds que les membres de l'Amicale des prisonniers de guerre internés en Suisse ont célébré les 16 et 17 mai le 30<sup>e</sup> anniversaire d'un événement douloureux pour le 45<sup>e</sup> Corps d'armée franco-polonais qui, le 20 juin 1940, à 5 heures du matin, venait, sous les ordres du général Daille et du général Prugard-Kettling, chercher refuge sous les plis du drapeau rouge à croix blanche. Plus de 40 000 hommes, avec armes et bagages, pénétraient en Suisse par le Jura, par les postes du Chauffour, de La Motte, de Damvant et d'autres points qui devenaient autant de portes de secours, pour les uns menant à l'inaction, pour d'autres vers les hôpitaux, la plus grande partie enfin retournant au combat lorsque le sort des armes eut permis de reprendre foi en la victoire finale.

C'est une page d'histoire qu'ont fait revivre nos hôtes en ces deux jours de pèlerinage dont la réussite récompensera sans nul doute l'inlassable dévouement de M. et Mme Robert Brugial, président de l'APGIS, dont le dynamisme et l'enthousiasme font merveille au sein d'une association vivante, où se cultivent avec ferveur l'amitié et le souvenir.

**La réception de samedi**

C'est le samedi après-midi que nos hôtes étaient reçus par le maire de Porrentruy, M. Charles Parietti, à l'Hôtel de Ville, où le Groupe des Vieilles Chansons servait le vin d'honneur, tandis que M. Marcel Boil, secrétaire



Les spahis entrèrent à Saint-Ursanne en juin 1940

« Feuille d'Avis de Neuchâtel »

municipal, officiait comme chef du protocole. M. Marcel Guélat, consul de Suisse à Paris, enfant du pays où il conserve de solides attaches, salua tout d'abord le geste d'amitié grand et noble des internés français en Suisse, lesquels ont un respect profond du drapeau rouge à croix blanche. Puis le maire Charles Parietti se plut à dégager, des manifestations solennelles de ce trentenaire, la leçon des événements pénibles qui valurent à certains de se battre, de souffrir et d'endurer les pires sévices pour que l'asservissement ne devienne point leur lot, à d'autres de se montrer simplement charitables, ce qu'ils firent sans pour autant tirer vanité d'une action de solidarité toute naturelle.

M. Charles Sigrist, agent consulaire de France à Porrentruy, évoqua enfin quelques souvenirs, pour rappeler aussi l'émotion qui étreint tous ceux qui furent accueillis en territoire helvétique alors que la haine déferlait sur leur pays. M. Maurice Rocher, vice-président de la section Ile-de-France des internés, traduisait lui aussi par des paroles sensibles la façon émouvante qu'ont ses camarades et lui-même de se souvenir des événements de juin 1940. Une médaille-souvenir fut ensuite remise au maire de la ville.

**Messe à Saint-Ursanne**

L'émotion fut grande à la Collégiale de Saint-Ursanne lorsqu'à 9 h 30 les participants assistèrent à la messe solennelle célébrée par l'abbé Alazar, qui dirige une paroisse dans la banlieue de Toulouse et fut interné à Epizy à Epizy comme soldat de transmission, le 20 juin 1940 (les plus belles vacances qu'il ait vécues, devait-il déclarer à l'Hôtel de Ville à Porrentruy, dans une boutade de la meilleure veine). Le prêtre, entouré d'un confrère d'Alsace et du distingué chef spirituel de la paroisse de Saint-Ursanne, l'abbé Jean-Marie Frainier, prononça une allocution de circonstance dont le sens profond ne manqua pas de donner à ce culte du souvenir une valeur exceptionnelle. La prestation du chœur Sainte-Cécile, dirigé par M. Charles Ossola, fut extraordinaire. Le chœur fut accompagné à l'orgue de façon délicate et brillante par cette artiste sensible que demeure toujours M<sup>me</sup> Scherrer.

**A La Motte-Bremoncourt**

Les participants se rendirent peu après à La Motte-Bremoncourt, où se dresse la stèle érigée par les anciens internés français sur le sol suisse, en hommage de perpétuelle reconnaissance. L'animation était grande en ce lieu champêtre où d'ordinaire seuls la paix sylves-

tre et le cadre enchanteur des bords du Doubs attirent le visiteur. Une clique de Saint-Hippolyte et la Fanfare de Saint-Ursanne apportèrent la note musicale indispensable à pareille cérémonie. Les musiciens suisses interprétèrent les hymnes nationaux, après que la clique française eut « ouvert le ban » et sonné « l'appel au champ ». L'arrivée du général Lecouls, commandant la 65<sup>e</sup> division stationnée à Besançon, du colonel divisionnaire Denis Borel, fils du commandant de corps Borel qui commandait les troupes helvétiques placées en couverture de la frontière en juin 1940 (le Conseil fédéral n'avait pas choisi son délégué au hasard pour ces manifestations), et de toutes les personnalités officielles entourées d'un nombreux public, précéda l'acte officiel qui vit les drapeaux des associations des internés et anciens combattants s'incliner tandis qu'on déposait une gerbe aux couleurs française et suisse. Bien tranquille jusque-là quoique menaçant, le ciel s'assombrit et la pluie tomba.

#### **L'espoir et la confiance rendus**

M. Robert Brugial toucha le cœur de chacun en évoquant les événements au cours desquels les armées de France furent contraintes à se réfugier sur sol helvétique, que ce soit en 1870-1871 avec l'armée de Bourbaki, en 1914-1918, qui vit l'échange des grands blessés, ou en 1939-1945, plus proche, si vivant encore dans les mémoires, fuyant pourtant pour ceux qui, devenus septuagénaires et plus, formeront bientôt le « dernier carré ». A chacune de ces pénibles circonstances, dit l'orateur, l'accueil réservé aux soldats et civils de France fut extraordinaire. Vous nous avez rendu l'espoir, dit M. Brugial en s'adressant aux Suisses présents, et avec l'espérance la confiance ». On ne saurait mieux traduire des sentiments de reconnaissance qu'en les faisant exprimer par la voix du distingué président de l'APGIS. C'est sans nul doute

quelque peu gênés que des Suisses ont recueilli des propos aussi élogieux, alors que chacun a le sentiment que secourir ses frères frappés par le malheur est un acte qui ne se conditionne point par d'autres impératifs que ceux venus du cœur et de l'esprit fraternel que ne peuvent manquer d'avoir, l'un envers l'autre, deux peuples qui s'estiment et qui s'aiment.

#### **Paroles profondes**

Orateur brillant et expérimenté, le président du Conseil général des Yvelines, le député Palewski, succéda à M. Brugial, pour exprimer lui aussi des paroles profondes, nées de sentiments puisés aux sources de cette reconnaissance que tous les internés français en Suisse gardent si vivante.

« La Suisse, dit-il, a ouvert ses frontières au risque de subir de graves conséquences de la part d'un belligérant n'hésitant pas à se jeter sur les pays neutres pour satisfaire sa soif de conquêtes. »

Le colonel divisionnaire Denis Borel se déclara enfin heureux que les liens noués il y a trente ans soient de ceux qui unissent les peuples. Il se dit heureux d'être entouré en cette circonstance du colonel de Reynier, chargé en 1940 d'organiser les opérations d'internement en Suisse, lequel reçut le général Daille, commandant du 45<sup>e</sup> C.A., au Chauffour. Un émouvant télégramme du général Dejussieu-Poncarrel fut lu en fin de cérémonie.

#### **Message du président de la Confédération**

Très apprécié fut le geste de la municipalité de Saint-Ursanne qui offrit le vin d'honneur et que servirent plusieurs jeunes filles en costume du pays. A la halle de gymnastique, où avait lieu le banquet officiel, le tenancier de l'Hôtel de la Couronne dut faire des prouesses pour satisfaire plus de 220 convives. Le maire, M. Gaston Stouder, salua l'assistance et souhaita à chacun la plus cordiale bienvenue, tandis que le chœur Sainte-Cécile, que nous avions déjà apprécié le

matin, se produisait à nouveau, sous l'énergique et précise direction de M. Charles Ossola, pour le plaisir de l'assistance, dans un programme printanier et gai, accueilli par des applaudissements mérités.

Le président lut, avec une fierté légitime, le télégramme que M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération, adressa à cette belle assemblée, remerciant celle-ci du geste qu'elle accomplit trente ans après de douloureux événements et formant des vœux sincères pour la France. Pour témoigner de façon tangible l'amitié qui lie les internés ayant passé en Suisse par Saint-Ursanne, le président Brugial remit également au maire, M. Stouder, une médaille qui perpétuera le souvenir de ces journées. S'exprimèrent encore lors du banquet: un proche parent de l'ancien maire Migy, qui fit un passionnant historique de la ville des bords du Doubs, et M. Robert Vaucher, correspondant du « Journal de Genève » à Paris, dont la verdeur fut justement admirée.

M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, présent à la manifestation malgré de pressantes obligations, tint à remercier les organisateurs d'une si attachante cérémonie au cours de laquelle « vous avez su démontrer, dit-il, que vous connaissez, des sentiments réels et généreux dont il faut se souvenir et ceux qu'il faut au contraire bannir de votre cœur, cela en forçant notre modestie et en nous rappelant les priviléges que nous serions tentés trop souvent d'oublier. »

Ainsi prit fin la commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'internement des troupes françaises en terre jurassienne. On ne saurait assez relever que c'est dans une atmosphère d'intense émotion qu'elle se déroula, grâce à une amicale qui a groupé toutes les sections de France dans un même élan de générosité du cœur pour se souvenir et remercier, de la façon la plus sensible qui soit.

Cy

« Le Démocrate. »